



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane

Décision N° 2023 097

*Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

RESSOURCES HUMAINES - FORMATION DES ÉLUS

**ANIMATIONS POUR LA CEREMONIE DES VOEUX AUX AGENTS DU 20 JANVIER 2023 -
ATTRIBUTION ET SIGNATURE D'UN MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

Considérant que la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay souhaite réunir les agents à l'occasion de la cérémonie des vœux du Président le 20 janvier 2023,

Considérant que cette manifestation doit permettre de contribuer à la qualité de vie au travail par un moment convivial et de cohésion d'équipe,

Considérant que la collectivité a lancé une consultation en procédure adaptée selon les dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique ayant pour objet l'animation de la cérémonie des vœux, cette prestation donnant lieu à des activités et animations proposées durant le temps de convivialité,

Considérant qu'après analyse des offres, la proposition de la société Oxymoron ayant son siège social à La Chapelle d'Armentières (59930), 2 A rue Marle, est apparue économiquement la plus avantageuse pour un montant de 4 955 € HT,

Le Président,

DECIDE d'attribuer un marché ayant pour objet l'animation organisée lors de la cérémonie des vœux aux agents, le vendredi 20 janvier 2023 à la société Oxymoron ayant son siège social à La Chapelle d'Armentières, 2 A rue Marle, et de le signer pour un montant de 4 955 € HT.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le .: **7. FEV. 2023**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



LEMOINE Jacky

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : - **8 FEV. 2023**

Et de la publication le : - **8 FEV. 2023**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



LEMOINE Jacky